

*Allocution de Mme Chantal Deschamps
Préfète de la MRC de L'Assomption et mairesse de Repentigny
« S'épanouir dans une métropole forte et vivante »
Conférence prononcée devant la
Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption
Centre récréatif de Repentigny
Le 7 avril 2015*

Monsieur le Sénateur,
Madame la Députée,
Madame la Présidente de l'UMQ,
Madame la Présidente de la chambre de commerce,
Amis et collègues d'ici, de la MRC, de la CMM et de Lanaudière, nombreux
élus, gens d'affaires et représentants des médias,
Mesdames et Messieurs,

Merci d'être une fois de plus aussi nombreux ce midi. Cela me touche beaucoup, et témoigne de votre grand intérêt pour notre épanouissement collectif au sein d'une métropole forte et vivante !

Votre présence démontre également à quel point nous pouvons compter sur une chambre de commerce à notre image, c'est-à-dire prospère, épanouie et confiante quant à son avenir. Je tiens à remercier la présidente de notre chambre de commerce, madame Isabelle Proulx, ainsi que toute son équipe.

Je salue également ma collègue Suzanne Roy, présidente de l'UMQ, qui a accepté notre invitation pour nous parler des enjeux auxquels le monde municipal est confronté. En effet, nous nous sommes battus au cours des derniers mois, voire des dernières années, pour la reconnaissance des municipalités comme gouvernement de proximité, tel que nous l'exprimons dans le *Livre blanc* de l'UMQ.

Nous ne l'avons pas eu facile, mais sommes résolument tournés vers l'avenir. Ce que nous souhaitons, c'est l'autonomie municipale, c'est-à-dire de donner les moyens aux villes de s'épanouir. J'ai confiance que les discussions avec le gouvernement sur le nouveau pacte fiscal et de nouveaux pouvoirs porteront leurs fruits, afin de permettre aux municipalités de répondre aux besoins grandissants de leurs citoyennes et citoyens. Merci Suzanne, et bonne chance pour la suite des choses.

[pause]

Alors, qu'est-ce que cela veut dire, pour nos gens d'affaires et nos entrepreneurs, « ***S'épanouir dans une métropole forte et vivante*** » ?

Le point de départ de la Stratégie de relance économique de la MRC de L'Assomption, c'est cette tuile qui nous est tombée sur la tête à pareille date l'an dernier, c'est-à-dire l'annonce de la date de la fermeture définitive de l'usine Electrolux de L'Assomption.

Depuis, nous n'avons pas baissé les bras et avons été résilients en assumant nos responsabilités comme leaders politiques. Rappelons que, tôt après cette malheureuse annonce, nous avons entrepris des démarches auprès du gouvernement pour obtenir un accompagnement pour les ex-travailleurs de l'usine âgés de 50 ans et plus.

Ensuite, nous sommes rapidement passés à l'action en mettant en place une équipe d'intervention. Au moment où je m'adresse à vous, **36 entreprises** du territoire de notre MRC profitent de cet accompagnement professionnel mis en place par le CLD dans la perspective de projets créateurs d'emplois.

J'en profite pour remercier mes collègues maires, Messieurs Normand Grenier, Denis Lévesque, Steve Plante, Michel Champagne et Jean-Claude Gingras, qui ont collaboré à redéfinir notre vision du développement économique, et en voici l'énoncé :

« Accélérer une conversion économique à valeur ajoutée et de portée métropolitaine en misant sur le capital humain, l'innovation et une utilisation optimale et intelligente de l'espace. »

Notre Stratégie de relance économique se présente **en complémentarité** avec ce qui se fait ailleurs dans la métropole; c'est l'expression de la vision **polycentrique** définie dans le *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* de la Communauté métropolitaine de Montréal, la CMM, un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités, et qui exerce des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, du logement social, du transport en commun et de l'environnement.

Je salue son directeur général, monsieur Massimo Iezzoni, ainsi que mes collègues et amis de la CMM.

Vous aurez compris que notre stratégie de relance s'appuie sur une généreuse contribution gouvernementale de 600 000\$, qui nous a permis de réaliser des études et des analyses. **[représentant du gouvernement....]**.

Maintenant, ces études et analyses étant terminées, elles nous permettent de cerner les créneaux d'excellence en complémentarité métropolitaine, en plus d'optimiser le développement de notre territoire dans un contexte de pénurie de terrain.

Disons-le franchement, tant qu'à se réinventer, faisons-le sous l'angle de l'innovation, en misant sur notre plus important actif, c'est-à-dire notre **capital humain**.

Ce midi, je vais donc vous parler:

1. de notre stratégie de relance économique régionale
2. et je vous présenterai, comme à l'habitude, une mise à jour des projets repentinois

Stratégie de relance économique

Après ces interventions et les études que nous avons réalisées, comment s'articule la Stratégie de relance économique régionale ?

De cette vision émane notamment deux pôles :

1. Le pôle biotechnologique et agroalimentaire métropolitain
2. Le pôle des technologies

De plus, afin de répondre aux contraintes liées au manque de disponibilité de terrains dans notre MRC pour accueillir de nouvelles entreprises ou permettre à nos entreprises locales de prendre de l'expansion et de se relocaliser, nous avons cerné deux grands projets :

3. Développer un concept pour un parc industriel régional de nouvelle génération
4. Développer ou revaloriser les sites situés à l'intérieur du périmètre urbain sur l'ensemble du territoire de la MRC

1. Un des premiers pôles retenus: le pôle biotechnologique et agroalimentaire métropolitain

Ce pôle vise à créer un lieu propice au développement biotechnologique et alimentaire, et sera doté de superficies industrielles suffisantes et d'accès à des terres agricoles à proximité.

Ce que l'on veut, c'est implanter un créneau d'innovation industrielle en recherche et développement dans les domaines des productions végétales, des bioproduits végétaux et, éventuellement, en agroalimentaire.

Ce pôle novateur devrait s'arrimer avec ce qui se fait déjà à l'échelle métropolitaine, comme **Montréal Invivo**, un organisme de développement économique qui participe à la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé du Grand Montréal.

À cet égard, il faut souligner la précieuse collaboration de l'équipe de la CMM qui a œuvré à nos côtés dans un esprit de complémentarité métropolitaine ! Je salue donc monsieur Yves Charette, coordonnateur du développement économique métropolitain à la CMM, sans oublier l'excellent accompagnement de l'équipe de **Montréal International** représentée par monsieur Élie Farrah, vice-président.

Les grappes, c'est quoi au fond ? Ce sont des concentrations d'entreprises autour d'un domaine particulier. Prenons par exemple la **grappe Aéro Montréal**, qui regroupe les entreprises du secteur de l'aérospatiale, notamment sur la Couronne Nord dans une concentration entre l'autoroute 15 et l'aéroport Mirabel.

De fait, la proximité physique favorise l'interaction, l'innovation et le développement économique.

L'une des particularités de notre projet de pôle biotechnologique et agroalimentaire métropolitain est le besoin de terres agricoles, ce qui en ferait un concept hybride qui colle bien avec la réalité de notre territoire. Notre MRC jouit déjà d'un atout majeur avec le **Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière** (appelé CIEL).

Cet avantage distinctif que nous confère **CIEL** repose avant tout sur les gens qui l'animent, et j'ai nommé **monsieur Pierre Lafontaine** et son équipe qui accomplissent un travail remarquable. Notre actif le plus important sur le territoire, je le souligne à nouveau, c'est **la qualité et la force de notre population active**.

2. Un deuxième pôle retenu dans nos études: le pôle technologique (l'intégration des outils numériques)

Nous imaginons ce pôle au sein d'un bâtiment signature situé au cœur d'un environnement urbain dynamique. Le projet cherche à mettre de l'avant une synergie entre deux composantes, les institutions d'enseignement et l'entreprise privée. Et pour que cette synergie se concrétise, ça prendra notamment :

1. Un environnement d'affaires mobilisé
2. Des leviers pour stimuler la croissance entrepreneuriale, dont la formation de la main-d'oeuvre
3. Un laboratoire technologique
4. Un pouvoir d'attraction et de reconnaissance amplifié pour les occupants (partage de salles de rencontres et d'équipements)
5. Un accès au marché rapide et efficace

C'est dans cette optique que ce pôle des technologies de l'information et des communications, que l'on appelle de plus en plus **l'intégration des outils numériques**, est particulièrement prometteur et s'avère un créneau à développer avec les entreprises du milieu.

Des gens d'ici l'ont compris, entre autres le Repentinois Jean-Philippe Laforge et son entreprise **Beehivr**, qui est également président de l'incubateur **Base 3**, et qui intègre déjà des contenus pour les outils numériques afin d'améliorer **l'expérience client**.

Par ce pôle, nous souhaitons proposer des initiatives qui réfèrent aux métiers d'avenir reliés à l'intégration des technologies, ou si vous le préférez l'intégration aux outils numériques. Dans ce secteur de pointe, le marché du **marketing expérientiel** offre de très belles perspectives.

Pensons, par exemple, à l'industrie des événements qui est en pleine mouvance et explose de créativité. Les Éditions Infopresse, qui ont organisé un colloque sur le sujet en 2012, résumant la situation comme suit:

« Un événement réussi doit être pensé autour d'objectifs clairs répondant adéquatement à une problématique de marque. Dans un second temps vient le moment d'organiser un événement visant à faire vivre une expérience unique et mémorable aux consommateurs. L'image de marque en sera alors renforcée auprès de la cible visée. »

Donc, ce créneau de l'expérientiel, soit de **l'expérience client**, s'applique également à faire évoluer l'environnement de consommation dans les secteurs du commerce de détail et des services. L'objectif est simple: développer et appliquer des outils numériques, et les mettre à profit pour stimuler les ventes et la rétention des clients.

On n'est plus dans le concept traditionnel de la brique et du béton des lieux d'affaires, mais dans l'intégration des technologies modernes.

Aussi, la création de ce pôle technologique offrira la possibilité d'ancrage avec une ou plusieurs grappes métropolitaines, permettant d'augmenter notre apport économique à ce secteur d'activité dans la région de Repentigny.

[pause]

Si on revient aux constats des études, deux grands projets sont à prioriser afin de relever le défi auquel nous devons faire face, je le répète : **nous**

affichons complet quant à la disponibilité de terrains pour le développement économique, d'autant plus que les espaces industriels existants sont enclavés et offrent peu de potentiel d'expansion.

C'est pourquoi nous devons **réinventer notre territoire afin de l'optimiser.**

3. Le premier grand projet, c'est un parc industriel régional de nouvelle génération

Espace essentiel de vitalité et de croissance économique, le développement d'un nouveau parc industriel régional est **une clé pour le territoire**. Les études mentionnent qu'il s'agit d'un urgent besoin, car il est essentiel d'avoir de nouveaux espaces pour accueillir des entreprises et répondre à leurs besoins d'expansion pour continuer à créer de la richesse chez nous.

Pour tirer notre épingle du jeu, les experts mandatés ont soulevé la pertinence de nous inscrire dans cette tendance européenne des **écoparcs**, qui gagne partout en popularité et qui consiste en une zone industrielle se développant à l'enseigne du développement durable.

De façon caricaturale, on ne parle pas ici de bac bleu! On parle d'une approche intégrée visant un environnement de performance, de compétitivité et de croissance entrepreneuriale.

Au Québec, le premier parc industriel écologique de nouvelle génération a vu le jour à Victoriaville, tout récemment en septembre 2013.

4. Le deuxième grand projet, c'est le développement des sites situés à l'intérieur du périmètre urbain sur l'ensemble du territoire de la MRC (et c'est ici qu'il nous faudra être innovateurs !)

Ce dernier projet, cité dans nos études, s'avère très intéressant pour le développement d'activités économiques liées également aux services aux entreprises.

Dans un contexte de rareté des espaces de développement économique, il convient de maximiser le déploiement sinon la revalorisation du territoire à l'intérieur du périmètre urbain pour des activités économiques ciblant autant un marché local que régional.

Pour nous, cette approche veut favoriser l'implantation de production dans les entreprises à **valeur ajoutée**. On pense ici à des entreprises dans le secteur des technologies, les bureaux de professionnels, les services techniques aux entreprises.

L'entreprise repentinoise **360 Innovations**, dirigée par monsieur Stéphane Mondoux, en fournit un bel exemple. Elle offre des solutions logicielles pour l'industrie des produits fabriqués sur mesure.

[pause]

En conclusion, tous pôles et projets retenus dans nos analyses, nous permettront de développer des emplois de qualité et bien rémunérés. Je tiens par ailleurs à souligner le travail de la Commission de développement économique de la MRC de L'Assomption, présidée par mon collègue **monsieur Georges Robinson**, qui a été assistée dans ses travaux par les spécialistes de la firme WSP, ainsi que le directeur du CLD, **monsieur Olivier Goyet**, en collaboration avec le directeur de la MRC de L'Assomption, **monsieur Joffrey Bouchard**. Félicitations à vous tous ainsi qu'à vos équipes.

Repentigny s'épanouit économiquement

Ce que je viens de vous présenter démontre que nous avons tout ce qu'il faut pour travailler en complémentarité dans la métropole et y demeurer attractif économiquement parlant.

La notion de polycentrisme, l'expression clé de la complémentarité qui signifie que plusieurs secteurs contribuent à une métropole forte et vivante, est profitable pour l'ensemble des municipalités de notre MRC, et Repentigny ne sera pas en reste.

Aussi, avons-nous des projets qui se sont nouvellement réalisés, comme le Train de l'Est et d'autres en voie de l'être, grâce à la contribution de partenaires métropolitains, notamment la CMM. Je vous en fait une brève mise à jour afin que vous saisissiez les opportunités qui peuvent se présenter à vous gens d'affaires.

[pause]

De fait, le transport collectif est un axe majeur de développement économique. En effet, la nouvelle gare du train de banlieue, qui remporte un franc succès, exercera une force d'attraction tant pour le résidentiel que pour le commercial, et connaîtra la vive réussite qu'ont obtenue notamment les villes de Sainte-Thérèse (la mairesse Sylvie Surprenant), plus récemment à la gare Vimont à Laval (le maire Marc Demers) ou sur la Rive-Sud à Mont-Saint-Hilaire, par la mise en place de *TOD*, soit un *Transit Oriented Development*.

Et d'ailleurs d'autres projets de *TOD* sont en cours dans la métropole, je pense notamment à la Ville de Candiac (je salue son maire, monsieur Normand Dyotte).

À Repentigny, l'implantation d'un *TOD* s'inscrit dans notre stratégie de redéploiement. Sa localisation est avantageée par des axes autoroutiers à proximité, de même que par la rivière l'Assomption qui coule tout près.

De plus, comme tous les *TOD*, nous miserons sur l'intégration des transports, notamment les transports actifs comme la bicyclette et la marche.

Mais soyez rassurés, la Ville ne se lancera pas dans un *TOD* sans d'abord consulter le milieu des affaires repentinois, de même que ses autres partenaires que sont les entreprises d'utilités publiques pour en faire un concept intégré qui respectera les objectifs de la CMM.

[pause]

Un autre axe métropolitain porteur d'avenir est celui de l'accès aux berges. Ça tombe à point pour Repentigny, qui est pratiquement une presqu'île avec ses parcs fenêtres, offrant une vue imprenable sur le majestueux Saint-Laurent. Les intervenants métropolitains et la CMM ont une volonté commune de mettre en valeur le fleuve.

Souvenons-nous qu'en mars dernier, mon collègue maire de Montréal, monsieur Coderre, a affirmé haut et fort l'importance de l'eau dans la métropole, lorsqu'il a lancé le *Plan de l'eau de Montréal*, soit différents projets et programmes visant à se réapproprier le fleuve, l'eau et les berges. (saluer les élus de Montréal)

À Repentigny, c'est dans cette **vision complémentaire** que nous donnerons vie au projet **Repentigny Plages** au parc Saint-Laurent, tant souhaité par les citoyennes et citoyens.

Le parc plage prendra forme dès cet été avec l'appui de la CMM. De plus, avec le succès qu'a connu l'an dernier le projet pilote de la navette fluviale, nous reliant avec nos voisins et partenaires de l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de la Ville de Varennes, et monsieur Martin Damphousse ici présent, nous sommes à mettre la touche finale en prévision de l'été 2015.

Je mentionne la collaboration entre **Chambre de commerce et Récrotourisme Repentigny** pour la promotion de ce lieu unique, et vous permettre à vous gens d'affaires de profiter de ces opportunités.

[pause]

Enfin, le dernier projet de développement sur lequel j'insisterais ce midi est **le Centre d'art et de création** qui prend forme actuellement sous nos yeux à l'intersection des rues Notre-Dame et Hôtel-de-Ville.

Avec cette première pièce de **l'Espace culturel**, nous passons enfin du rêve à la réalité !

Les Repentignoises et les Repentignois vont se régaler, parce que notre Centre d'art et de création sera un très grand atout sur le plan culturel non seulement pour la Ville, mais aussi pour toute la MRC de L'Assomption.

Il ne faut pas l'oublier : à chaque fois qu'une ville décide d'investir dans la culture, c'est à chaque fois un investissement pour le développement économique. Je tiens sincèrement à remercier le **sénateur Claude Carignan** pour son accompagnement, ainsi que le gouvernement du Canada qui a généreusement versé **500 000 \$** pour la réalisation de ce centre unique dans la métropole.

Je souligne également l'appui exceptionnel de notre milieu des affaires à la campagne de financement de l'Espace culturel, qui a atteint **1,8 million \$**, dont la participation spécifique des partenaires suivants : IGA Crevier, la Conférence régionale des élus de Lanaudière, le Club Lions la Seigneurie et la Commission scolaire des Affluents, pour la réalisation de la première phase qui est **le Centre d'art et de création**.

C'est un projet majeur qui sera inauguré au cours de l'automne prochain, sur un site où l'on retrouvait l'ancien garage municipal, preuve que notre stratégie de redéploiement est gagnante dans ce quadrilatère culturel où l'on compte, depuis que le projet de l'Espace culturel a été annoncé, plus de **53 millions \$** en investissements privés qui se traduisent par des immeubles commerciaux et résidentiels. Et ce n'est pas terminé, car d'autres projets privés sont en chantier sur des sites ayant changé de vocation, dans la vision du redéploiement de la **Ville**.

Pour la réalisation de notre deuxième phase, soit la construction de la salle de spectacle, nous avons relancé nos discussions avec le gouvernement pour obtenir une aide financière. J'ai notamment eu un échange très intéressant, tout récemment avec madame Hélène David, ministre de la Culture et des Communications, lors de la présentation du budget du gouvernement du Québec, le 26 mars dernier.

Conclusion

Après une période de turbulence économique, la Ville de Repentigny et la MRC de L'Assomption maintiennent le cap sur la poursuite de leur épanouissement.

Les récents défis se sont transformés en opportunités. Face aux pertes d'emplois au sein d'entreprises majeures dans notre région, nous avons priorisé nos actions pour nous redéfinir et revoir notre trame économique et réinventer littéralement notre territoire.

Nous en avons fait le pari en 2011 lors de la consultation publique sur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM, en exprimant notre volonté d'être reconnus comme moteur économique pouvant contribuer à l'attractivité et à la compétitivité de la métropole. Quatre ans plus tard, ce pari tient plus que jamais avec notre Stratégie de relance économique !

D'ailleurs, en terminant, je tiens à partager avec vous un bref passage du document intitulé ***Le siècle métropolitain***, publié en février dernier par l'Organisation de coopération et de développement économiques (**l'OCDE**):

« Il est important de garder à l'esprit que les villes sont des organismes vivants. Ce qui rend une métropole unique, ce ne sont pas tellement ses bâtiments ou ses rues comme les compétences et les capacités de celles et ceux qui l'habitent, et la façon dont ils interagissent entre eux. La clé de la réussite pour la métropole réside dans sa capacité de soutenir la croissance et de relever rapidement les nouveaux défis, pour ses habitants et, ultimement, l'humanité.

»

Organismes vivants, la Ville de Repentigny et notre MRC déploient leur force et leur vision pour une prospérité économique qui s'appuie, comme le suggère l'OCDE, sur les compétences et les capacités de notre principal

actif, c'est-à-dire vous les entrepreneurs, vos employés, les citoyennes et les citoyens.

Nous avons besoin de votre engagement pour faire vivre notre vision, à savoir, et je vous la répète :

« Accélérer une conversion économique à valeur ajoutée et de portée métropolitaine en misant sur le capital humain, l'innovation et une utilisation optimale et intelligente de l'espace. »

Merci à nouveau de votre présence et de votre attention !
Bon après-midi !